

**RAPPORT DU COMITÉ DES PROGRAMMES AU SÉNAT ACADÉMIQUE (suite)****2. ABOLITION DES BACCALURÉATS EN ÉDUCATION DES ADULTES (FORMATION GÉNÉRALE ET FORMATION TECHNIQUE)****R : 08-CPR-180622**

*« Le Comité des programmes recommande au Sénat académique l'abolition du programme de Baccalauréat en éducation des adultes (formation générale). »*

Vote : unanime

**Proposition pour le Sénat académique**

*« Que le Sénat académique accepte l'abolition du programme de Baccalauréat en éducation des adultes (formation générale). »*

**R : 09-CPR-180622**

*« Le Comité des programmes recommande au Sénat académique l'abolition du programme de Baccalauréat en éducation des adultes (formation technique). »*

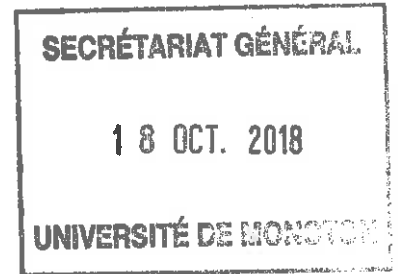
Vote : unanime

**Proposition pour le Sénat académique**

*« Que le Sénat académique accepte l'abolition du programme de Baccalauréat en éducation des adultes (formation technique). »*



Le 17 octobre 2018



Madame Lynne Castonguay  
Secrétaire générale  
(Secrétaire du Comité conjoint de la planification)  
Secrétariat général  
Université de Moncton

**Objet : Consultation au sujet de l'abolition des baccalauréats en éducation des adultes**

Madame la Secrétaire générale,

Par la présente, nous accusons réception de votre lettre du 28 septembre 2018 visant à consulter l'ABPPUM sur l'abolition de ces programmes, soit l'abolition du Baccalauréat en éducation des adultes (formation générale) et l'abolition du Baccalauréat en éducation des adultes (formation technique) au Département d'enseignement au secondaire et des ressources humaines de la Faculté des sciences de l'Éducation. Nous vous remercions d'avoir accordé un délai raisonnable de consultation auprès de l'ABPPUM.

En ce qui a trait aux abolitions ci-dessus, notre lecture des documents joints révèle que la Doyenne, Mme Marianne Cormier, atteste que les propositions ont été présentées et votées au Département pour donner suite à une lettre de recommandation de M. Dany Benoit, directeur général de la Formation continue. Cependant, malgré l'élément justificateur identifié, le manque d'intérêt et conséquemment d'inscriptions, la consultation ne contient aucune donnée du Registrariat sur l'historique des inscriptions à ces deux programmes.

Dans l'éventualité que le Sénat académique accepte les abolitions de ces deux baccalauréats ci-dessus, nous rappelons qu'il est impératif de maintenir pour l'unité académique les ressources suffisantes pour offrir tous leurs programmes et bien encadrer leurs étudiantes et étudiants, et ce, sans oublier qu'il est nécessaire de maintenir la capacité de recherche du corps professoral.

Veillez agréer, Madame la Secrétaire générale, l'expression de nos sentiments les meilleurs.

Le président,



Mathieu Lang

**Association des bibliothécaires, professeures et professeurs de l'Université de Moncton**

Pavillon Pierre-A.-Landry, local 245, Moncton, N.-B. E1A 3E9

Téléphone : (506) 858-4509 Courrier électronique : [abppum@umoncton.ca](mailto:abppum@umoncton.ca)



UNIVERSITÉ DE MONCTON  
EDMUNDSTON MONCTON SHIPPAGAN

Secrétariat général

Le 27 septembre 2018

Monsieur Mathieu Lang  
Président de l'ABPPUM  
ABPPUM  
Campus de Moncton  
Université de Moncton

**Objet : Consultations auprès de l'ABPPUM**

Monsieur,

La présente fait suite à la présentation du dossier ayant comme titre «Abolition des baccalauréats en éducation des adultes» au Comité des programmes le 22 juin dernier. Ce dossier nécessite un avis de l'ABPPUM conformément à l'article 12.06.03 (b) de la convention collection 2014-2018 qui dit ceci :

*« L'ABPPUM sera consultée et l'Employeur s'engage à solliciter et à considérer son avis, ses conseils ou recommandations circonstanciés sur les sujets suivants : [...] Sans préjudice à la compétence du Sénat académique, l'établissement de nouveaux programmes, l'élimination ou la modification importante d'un programme ou la suspension des inscriptions dans un programme. »*

Vous trouverez ci-joint le dossier qui a été présenté au Comité des programmes pour votre considération. Veuillez faire parvenir votre avis **le 19 octobre 2018** à l'adresse suivante :

Comité des programmes  
Secrétariat général  
18, avenue Antonine-Maillet  
Campus de Moncton, Université de Moncton  
Moncton (Nouveau-Brunswick), E1A 3E9

Veuillez recevoir, Monsieur, l'expression de mes sentiments les meilleurs.

La secrétaire générale,

  
Lynne Castonguay

18, avenue Antonine-Maillet  
Moncton NB E1A 3E9  
CANADA

Téléphone : 506.858.4106

secgen@umoncton.ca  
www.umoncton.ca

29/11-18



UNIVERSITÉ DE MONCTON  
CAMPUS DE MONCTON

VICE-RECTEUR À L'ENSEIGNEMENT  
ET À LA RECHERCHE

25 AVR. 2018

UNIVERSITÉ DE MONCTON

Faculté des sciences de l'éducation

Le 17 avril 2018

REGISTRARIAT  
CAMPUS DE MONCTON  
25 AVR. 2018  
UNIVERSITÉ DE MONCTON

PAR COURRIEL

Monsieur André Samson  
Président du comité des programmes  
Vice-recteur à l'enseignement et à la recherche  
18, avenue Antonine-Maillet  
Université de Moncton  
Moncton (N.-B.) E1A 3E9

SECRETARIAT GÉNÉRAL  
25 AVR. 2018  
UNIVERSITÉ DE MONCTON

**Objet : Abolition des baccalauréats en éducation des adultes**

Monsieur,

Vous trouverez ci-joint une proposition d'abolition des baccalauréats en éducation des adultes – formation générale et formation technique, à présenter au Comité des programmes.

Dans le cadre de la planification académique adoptée au Sénat académique, il fut recommandé que les deux programmes B. Éd. (formation générale et formation technique) soient abolis. Le manque d'intérêt et conséquemment d'inscriptions envers ces deux programmes fut identifié comme élément justificateur.

Ces propositions d'abolitions ont été présentées et votées au Département d'enseignement au secondaire et des ressources humaines lors de sa réunion du 29 novembre 2017 ainsi que par le Conseil de la Faculté des sciences de l'éducation lors de sa réunion du 31 janvier 2018. Nous vous présentons également une lettre de M. Dany Benoit qui atteste que le Conseil académique de la Formation continue a également adopté ces propositions lors de sa réunion du 31 janvier 2018.

Si d'autres informations s'avèrent nécessaires, n'hésitez pas à communiquer avec la soussignée.

Je vous prie de recevoir, Monsieur, l'expression de mes considérations distinguées.

Marianne Cormier, Ph. D.  
Doyenne

Pièces jointes : - Lettre de Dany Benoit  
- CPR 6, 12

Pavillon Jeanne-de-Valois  
18, avenue Antonine-Maillet  
Moncton (Nouveau-Brunswick)  
E1A 3E9 CANADA

Téléphone : 506.858.4400  
Télécopieur : 506.858.4317

fed@umoncton.ca  
www.umoncton.ca



Formation continue

Le 19 mars 2018

Madame Marianne M. Cormier  
Doyenne  
Faculté des sciences de l'éducation  
Université de Moncton

**Objet : Projet d'abolition des baccalauréats en éducation des adultes**

Madame,

Le Conseil académique de la Formation continue se réunissait le 31 janvier 2018 afin d'évaluer le projet d'abolition des programmes de baccalauréats en éducation des adultes. Le Conseil académique de la Formation continue a adopté à l'unanimité les propositions suivantes :

*Proposition 3 : Que le Conseil académique de la Formation continue recommande l'abolition des baccalauréats en éducation des adultes, formation générale et formation technique.*

*Proposition 4 : Que le Conseil académique de la Formation continue recommande l'abolition des cours des baccalauréats en éducation des adultes, formation générale et formation technique, suivants :*

- CTEC3330 – Compétences techniques I
- CTEC3409 – Compétences techniques II
- EDAN3941 – Élaboration de programmes
- EDAN3970 – Internat et intégration II
- EDAN4965 – Intervention en andragogie I
- EDAN4970 – Intervention en andragogie II
- EDAN3943 – Évaluation des apprentissages
- EDAN4943 – Évaluation – reconnaissance des acquis
- EDAN3910 – Technologie éducative et FADM

Veuillez recevoir, Madame, l'expression de mes sentiments les plus distingués.

Dany Benoit  
Secrétaire du Conseil académique de la Formation continue  
et directeur du développement académique

c. c. M. André Samson, vice-recteur à l'enseignement et à la recherche  
M. Jean-Jacques Doucet, directeur général de la Formation continue  
Mme Mireille Leblanc, vice-doyenne de la Faculté des sciences de l'éducation

Pièce 145, pavillon Pierre-Amand-Landry  
18, avenue Antonine-Maillet  
Moncton (Nouveau-Brunswick)  
E1A 3E9 CANADA

Téléphone : 506.858.4658  
Télécopieur : 506.858.4489

formationcontinue@umoncton.ca  
www.umoncton.ca/formationcontinue

## COMITÉ DES PROGRAMMES, UNIVERSITÉ DE MONCTON

PROPOSITION D'ABOLITION D'UN PROGRAMME

Présenté par Faculté/École : Faculté des sciences de l'éducation

Janvier 2018

Département : Département d'enseignement au secondaire et des ressources humaines

Nom du programme : Baccalauréat en éducation des adultes (formation générale)

Profil du programme : (Indiquer le tableau des cours [obligatoires, option, choix] et les crédits afférents par année du programme)

## RÈGLEMENT PARTICULIER RELATIF AUX EXIGENCES LINGUISTIQUES

L'étudiante ou l'étudiant doit maintenir une moyenne minimale de 2,60 sur une échelle de 4,30 dans l'ensemble des trois cours de français suivants : FRAN1500, FRAN1600 et FRAN2501.

**TABLEAU DES COURS****72 CR.***Obligatoires***54 CR.**

EDAN2141	Élaboration et évaluation	3
EDAN2160	Stratégies d'enseignement	3
EDAN2940	Internat et intégration I	3
EDAN3350	Microenseignement appliqué	3
EDAN3941	Élaboration de programmes	3
EDAN3970	Internat et intégration II	3
EDAN4941	Design pédagogique	3
EDAN4953	L'apprentissage et l'adulte	3
EDAN4963	Fondements de l'andragogie	3
EDAN4965	Intervention en andragogie I	3
EDAN4970	Intervention en andragogie II	3
EDUC2121	Animation et communication	3
EDUC2323	Recherche en éducation	3
FRAN1500	Communication orale	3
FRAN1600 <sup>(1)</sup>	Communication écrite	3
FRAN2501 <sup>(1)</sup>	Techniques d'analyse de textes	3
PSYC1650	Développement humain II	3
STAT2653	Statistique descriptive	3

*Cours à option***18 CR.**

OPTION A – Choisir 3 crédits :		
EDAN3943	Évaluation des apprentissages	3
EDAN4943	Éval/reconnaissance des acquis	3
OPTION B – Choisir 3 crédits :		
EDAN3910	Technologie éducative et FADM	3
EDUC3214	Apprentissage et TIC (sec)	3

*OPTION C*Choisir 12 crédits (4 cours)<sup>(2)</sup> dans les disciplines suivantes sous recommandation de la directrice ou du directeur du programme : ALLE, ANGL, ECON, EDAN, EDUC, ESPA, FOSE, FRAN, HIST, LING, PHIL, PSYC, SCPO et SOCI.**GLOBAL****72 CR.**

(1) Voir le règlement particulier relatif aux exigences linguistiques.

(2) La candidate ou le candidat peut suivre un maximum de trois crédits (un cours) dans son domaine d'enseignement sous recommandation de la directrice ou du directeur du programme.

## COMITÉ DES PROGRAMMES, UNIVERSITÉ DE MONCTON

PROPOSITION D'ABOLITION D'UN PROGRAMME

Présenté par Faculté/École : Faculté des sciences de l'éducation

Janvier 2018

Département : Département d'enseignement au secondaire et des ressources humaines

Nom du programme : Baccalauréat en éducation des adultes (formation technique)

Profil du programme : (Indiquer le tableau des cours [obligatoires, option, choix] et les crédits afférents par année du programme)

**Règlement particulier relatif aux exigences linguistiques**

L'étudiante ou l'étudiant doit maintenir une moyenne minimale de 2,60 sur une échelle de 4,30 dans l'ensemble des trois cours de français suivants : FRAN1500, FRAN1600 et FRAN2501.

**TABLEAU DES COURS****120 CR.***Obligatoires***102 CR.**

CTEC3330	Compétences techniques I	30
CTEC3409	Compétences techniques II	9
EDAN2141	Évaluer les apprentissages	3
EDAN2160	Accompagner l'apprenant adulte	3
EDAN2940	Internat et intégration I	3
EDAN3350	Enseigner à l'apprenant adulte	3
EDAN3941	Élaboration de programme	3
EDAN3970	Internat et intégration II	3
EDAN4941	Design pédagogique	3
EDAN4953	L'apprentissage et l'adulte	3
EDAN4963	Fondements de l'andragogie	3
EDAN4965	Intervention en andragogie I	3
EDAN4970	Intervention en andragogie II	3
EDUC2121	Animation et communication	3
EDAN2323	Recherche en éducation	3
FRAN1500	Communication orale	3
FRAN1600 <sup>(1)</sup>	Communication écrite	3
FRAN2501 <sup>(1)</sup>	Techniques d'analyse de textes	3
PSYC1650	Développement humain II	3
STAT2653	Statistique descriptive	3
-----	Discipline universitaire connexe au domaine d'expertise	9

*Cours à option***18 CR.**

OPTION A – Choisir 3 crédits :		
EDAN3943	Évaluation des apprentissages	3
EDAN4943	Éval/reconnaissance des acquis	3
OPTION B – Choisir 3 crédits :		
EDAN3910	Technologie éducative et FADM	3
EDUC3214	Apprentissage et TIC (sec)	3

## OPTION C

Choisir 12 crédits (4 cours)<sup>(2)</sup> dans les disciplines suivantes sous recommandation de la directrice ou du directeur de programme : ALLE, ANGL, ECON, EDAN, EDUC, ESPA, FOSE, FRAN, HIST, LING, PHIL, PSYC, SCPO et SOCI.

**GLOBAL****120 CR.**

- (1) Voir le règlement particulier relatif aux exigences linguistiques.  
 (2) La candidate ou le candidat peut suivre un maximum de trois crédits (un cours) dans son domaine d'enseignement sous recommandation de la directrice ou du directeur de programme.